



Cahiers de praxématique

34 | 2000

L'interjection en français

Christelle Munch, *Les processus de compréhension des expressions ironiques*

Catherine Détrie



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/445>
ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2000
Pagination : 193-195
ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Catherine Détrie, « Christelle Munch, *Les processus de compréhension des expressions ironiques* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 34 | 2000, document 6, mis en ligne le 01 janvier 2009, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/445>

Tous droits réservés

• Christelle MUNCH

LES PROCESSUS DE COMPREHENSION DES EXPRESSIONS IRONIQUES, 1999, thèse de doctorat en psychologie du langage, Université Montpellier III, 226 pages + annexes.

La thèse de Christelle Munch s'organise en six chapitres. Les trois premiers présentent les diverses théories développées sur l'ironie, les trois derniers constituent la partie expérimentale de son étude : ils mettent en place et testent des procédures de traitement d'énoncés ironiques.

Le premier chapitre retrace l'histoire de l'ironie, et pose la question du rôle du contexte dans la compréhension du trope. La rhétorique traditionnelle considère l'ironie comme une figure du double langage manipulant la valeur de vérité de l'énoncé. La pragmatique l'interprète en termes de rupture des normes conversationnelles (une violation de la maxime de vérité, selon Grice, 1975, 1978), de phénomène polyphonique à valeur argumentative (Ducrot, 1984), comme une forme de faux-semblant (théorie dont Fowler et Grice sont à l'origine, et dont les représentants les plus marquants sont Clark et Gerrig, 1984), ou bien en termes de mention échoïque, c'est-à-dire reprenant métalinguistiquement la proposition faite par autrui ou qui fait écho à un discours antérieur (Sperber et Wilson, 1992, et Kreuz et Roberts, 1993, en particulier).

Le deuxième chapitre élargit ce questionnement à propos de la compréhension du texte ironique à toute compréhension langagière, en relation avec les activités cognitives des sujets. La psychologie cognitive pose, dans le processus de compréhension d'un texte, une étape d'activité reconstructive du sujet, qui se traduit par une représentation de la situation décrite par le texte, et qui se modifie à mesure que le sujet l'enrichit grâce à ses propres connaissances et croyances : la compréhension d'un texte résulte alors d'une interaction entre le texte, le sujet et le contexte.

Le troisième chapitre, qui clôt la partie théorique du travail de C. M., abordant la question de la construction du sens, sonde les termes du débat entre cognitivisme et connexionnisme. Le premier considère l'individu comme un système de traitement de l'information (les processus cognitifs fonctionnant de manière analytique et séquentielle). Le second prend comme modèle le système biologique humain et le contexte. Ce débat est essentiel en ce qui concerne le traitement des textes ironiques. En effet, dans le cadre du modèle de compréhension cognitiviste, l'hypothèse est celle d'un temps de traitement de l'ironie plus long que celui de sa contrepartie littérale, les opérations étant séquentielles. Pour le modèle connexionniste, au contraire, le traitement de l'ironie ne demanderait pas plus de temps que celui de sa contrepartie littérale, l'activation du sens littéral n'étant pas nécessaire.

La partie expérimentale, développée dans les trois derniers chapitres, tente de répondre aux deux questions suivantes, nécessairement liées :

— Le traitement d'un texte ironique prend-il plus de temps que celui d'un texte littéral ?

— Comment rendre compte du déroulement temporel des processus de compréhension d'énoncés ironiques ?

Les sujets sont soumis à des tâches de jugement sémantique et de décision lexicale sur des énoncés construits, ironiques ou non. L'exercice consiste à interpréter l'énoncé en termes d'ironie ou de littéralité, en rapport avec un temps de présentation visuelle sérielle rapide variable (PVSR de 200, 300, 700, 1000 ms par mot), et un intervalle inter-stimuli lui aussi variable.

Cette étude permet à C. Munch d'aboutir aux conclusions suivantes :

— la compréhension de la visée ironique exige un temps de traitement plus important que celui d'un énoncé littéral, et cela dès les premières étapes du traitement (c'est-à-dire en PVSR de 200 ms), ce qui invalide l'hypothèse d'accès sélectif émise par Gibbs (1994), puisque l'expérimentation effectuée par C. M. démontre qu'en PVSR de 200 ms (donc très tôt dans le traitement), le sens ironique, pour les textes ironiques, est activé par les sujets, et cela, parallèlement au sens littéral. Cependant les résultats en PVSR de 200 ms donnent lieu à des délais de réponse non équivalents, le traitement de l'ironie s'avérant plus long. Ce n'est que très tardivement (au-delà de 1000 ms de présentation, et de 1000 ms d'intervalle inter-stimuli, soit 2000 ms après la présentation) que les sujets acceptent plus rapidement la cible figurée que la cible littérale, et donc qu'ils sélectionnent l'acception appropriée au cotexte.

Le traitement d'un texte ironique demande ainsi plus de temps que celui d'un texte littéral, mais les processus de compréhension sont les mêmes que ceux qui sont mis en jeu dans le traitement d'un texte littéral : autrement dit, ses résultats valident la thèse d'un modèle d'accès exhaustif (les sujets activant simultanément, en parallèle, les diverses acceptions dès les premières étapes du traitement).

Ces conclusions sont pour le linguiste d'un grand intérêt, dans la mesure où ce travail montre très clairement que l'activité de compréhension langagière s'effectue à partir de l'activation exhaustive de toutes les potentialités sémantiques d'un énoncé, et d'une sélection appropriée opérée par le cotexte et le contexte. C. M. pose que les énoncés, qu'ils soient ironiques ou non, impliquent les mêmes processus interprétatifs : seuls diffèrent les temps de sélection de l'acception appropriée au contexte, plus longs pour le texte ironique. Les résultats qu'elle obtient ne peuvent que conforter la praxématique dans sa réflexion sur la production de sens, et sur son outil, le praxème, capitalisant des

praxis, et des discours liés à ces praxis, qui constituent autant de potentialités sémantiques activées lors du processus de compréhension.

La question est alors de savoir si l'activation exhaustive des potentialités sémantiques, repérée dès l'étape initiale du traitement interprétatif, est applicable aux processus génératifs. Peut-on inférer, à partir des processus interprétatifs mis à jour, un fonctionnement identique en amont, dans le temps de l'*à-dire*, des processus génératifs ? La réponse n'est pas encore donnée par les psychologues : leur travail, pour le moment, consiste à mettre à jour des processus d'interprétation des énoncés, mais ne permet pas (encore) de nous informer de manière précise sur les processus génératifs de ces mêmes énoncés, les travaux existant dans ce cadre étant essentiellement menés dans une optique développementale (leur objet est le développement de la production langagière chez l'enfant).

On notera cependant que, si rien ne l'interdit scientifiquement, rien non plus ne permet de l'affirmer indubitablement. Du côté du sujet parlant, y aurait-il un seul type processuel de production de sens, que les réglages produits reconduisent des significations intersubjectivement stables, avalisées socialement ou qu'ils apparaissent comme tout à fait personnels et non reconductibles (partage traditionnel entre littéralité et figurativité) ? C'est la thèse qu'on défend. Les travaux de C. M. semblent conforter cette position.

Aussi est-il nécessaire, pour le linguiste, de rester attentif aux avancées de la recherche en psychologie du langage, même s'il est par ailleurs toujours étonné de voir les psychologues travailler sur des corpus construits, visant à éliminer toute subjectivité énonciative, à réduire le langage à la langue, alors que lui-même fait son miel de toutes les paroles volées, et soigneusement engrangées. Les deux démarches ont leur légitimité, leur visée est différente, et liée à des objets disciplinaires non identiques, mais elles se rejoignent quelquefois. La curiosité du linguiste pour ce type de travaux ne peut qu'enrichir sa réflexion : les croisements interdisciplinaires aboutiront sans aucun doute à des progrès proprement disciplinaires.

Catherine DETRIE,
UMR CNRS 5475
Discours, textualité et production de sens,
Montpellier III